

Consultation électronique de
l'Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
du 23 octobre 2020

Extrait des délibérations

Délibération relative aux solutions d'hébergement Data Center, Cloud Privé et services associés pour les CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Marché n° 2069R13AOO

La CCIR a lancé un marché régional pour le renouvellement de l'hébergement des équipements serveurs et systèmes associés dans un environnement spécialisé et sécurisé (Datacenter), de mise à disposition de ressources serveurs et de services d'infogérance associés dans un environnement type cloud privé.

Il s'agit d'un marché à bons de commande sans minimum ni maximum passé pour une durée initiale de 4 ans, renouvelable 1 fois pour une période de 2 ans.

La Commission des marchés s'est réunie le 21 octobre 2020 à la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes pour émettre un avis sur l'offre économiquement la plus avantageuse.

Vu le compte-rendu de la procédure, l'analyse du marché et les critères de choix des offres, la Commission des marchés a émis un avis favorable à l'offre économiquement la plus avantageuse. Le marché a été attribué selon les conditions suivantes :

à la société XEFI INGENIERIE pour un montant estimatif de 189 295 € HT.

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes demande à l'Assemblée Générale de l'autoriser à passer ce marché dans les conditions énoncées ci-dessus.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 60
Votants : 97

Voix pour : 96
Voix contre : 0
Abstentions : 1

Extrait certifié conforme
le 28 octobre 2020, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe GUERAND

